



Le gouvernement vient de présenter [son projet de loi Fonction publique](#).

> Certes le statut de la Fonction publique est maintenu mais il subit de profondes entailles : gestion individualisée des carrières et des mobilités, élargissement du recours au contrat sur des emplois permanents, rupture conventionnelle, ...

> Certes les CAP sont conservées mais elles perdront une partie importante de leurs compétences, à savoir les mobilités et les promotions. **Elles n'auront plus qu'un rôle limité aux questions disciplinaires ou de recours !**

> L'UNSA conteste par ailleurs que le CHSCT, en tant que tel, soit fondu dans une instance unique appelée CSA (Comité social d'administration).

> Ce projet de loi ne tient pas compte, sur les points essentiels, des remarques, critiques et propositions de l'UNSA qu'elle a portées à la connaissance du gouvernement lors des nombreuses réunions qui ont ponctué l'année 2018.

> Pour être précis, **ce projet de loi est un texte décidé par le seul gouvernement.**

> Il contient de nouveaux dispositifs que l'UNSA Fonction Publique va maintenant évaluer pour vérifier qu'ils assurent les garanties dues aux agents publics alors que d'importantes restructurations sont déjà annoncées.

> Alors que les débats actuels font apparaître la nécessité d'une politique plus solidaire alliant une indispensable transition écologique à l'intérêt général, le gouvernement affaiblit son meilleur levier qu'est la Fonction publique au service du pays.

> L'UNSA Fonction Publique combattra les impacts négatifs de ce projet de loi. Elle appelle le gouvernement à entendre ses arguments.